



FEJ
FONDS
D'EXPÉRIMENTATION
POUR LA
JEUNESSE

« COURS LE MATIN, SPORT L'APRÈS-MIDI »
COLLEGE FELIX DEL MARLE
ACADÉMIE DE LILLE

**NOTE DE RESTITUTION FINALE
DU PORTEUR DE PROJET**

Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative
Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative
Mission d'Animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95, avenue de France – 75650 Paris cedex 13
<http://www.experimentation.jeunes.gouv.fr>



INTRODUCTION

Ce projet a été financé par le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse.

Le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse est destiné à favoriser la réussite scolaire des élèves et améliorer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de moins de vingt-cinq ans. Il a pour ambition de tester de nouvelles politiques de jeunesse grâce à la méthodologie de l'expérimentation sociale. A cette fin, il impulse et soutient des initiatives innovantes, sur différents territoires, selon des modalités variables et rigoureusement évaluées. Les conclusions des évaluations externes guideront les réflexions nationales et locales sur de possibles généralisations ou extensions de dispositifs à d'autres territoires.

La note de restitution finale du porteur de projet analyse le déroulement de l'expérimentation au regard des objectifs fixés initialement. Le contenu de cette note n'engage que ses auteurs, et ne saurait en aucun cas engager le Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative.

L'analyse des résultats effectifs de l'expérimentation relève du rapport final établi par l'évaluateur, qui rend compte de la capacité des dispositifs testés à atteindre leurs objectifs et explicite les résultats obtenus, dans le contexte et les conditions de mise en œuvre propres à l'expérimentation. A noter que le rapport de l'évaluateur n'a pas à être validé ou rédigé par le porteur de projet.

Pour plus d'informations sur l'évaluation du projet, vous pouvez consulter le rapport d'évaluation remis au Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse par l'évaluateur du projet sur le site www.experimentation.jeunes.gouv.fr.



FICHE SYNTHÉTIQUE DU PROJET

THÉMATIQUE : RÉUSSITE SCOLAIRE NUMÉRO DU DISPOSITIF : APSCO1_171
LE DISPOSITIF EXPERIMENTÉ
Titre du dispositif : Cours le matin, sport l'après-midi
Objectifs initiaux : Aménagement des rythmes scolaires. Etoffer les offres d'activités sportives et culturelles
Public(s) bénéficiaire : 2 classes de cinquièmes de collège.
Descriptif du projet : Organiser les emplois du temps élèves en privilégiant les cours le matin et en organisant des activités sportives et culturelles les après midi
Territoire(s) d'expérimentation : Bassin formation emploi Sambre Avesnois, commune d'Aulnoye-Aymeries et environs Existence de quartiers CUCS
Valeur ajoutée du projet : Apporter des activités nouvelles aux élèves suite à une organisation appropriée.
Partenaires opérationnels : (1) Partenaire portant le projet avec l'établissement : néant (2) Partenaires initialement visés dans la convention : Commune pour les équipements sportifs, AS collège, Clubs sportifs locaux, associations culturelles : espace Pasolini, école de musique, Conseil Général Nord, Agglomération Maubeuge Val de Sambre (3) Partenaires effectifs du projet : les mêmes
Partenaires financiers : (1) Partenaires initialement visés dans la convention : CGN, Agglo (2) Partenaires effectifs du projet : CGN, Agglo
Durée de l'expérimentation : (1) Date de démarrage : Septembre 2011 (2) Durée effective du projet en nombre de mois : 22 mois
LE PORTEUR DU PROJET
Nom de l'établissement : Collège Félix Del Marle Académie : LILLE Ville : Aulnoye-Aymeries
L'ÉVALUATEUR DU PROJET
Nom de la structure : Cabinet GESTE



PLAN DE LA NOTE DE RESTITUTION

Sommaire

Introduction

I. Rappel des objectifs du projet

II. Public bénéficiaire du projet

A. Analyse quantitative

B. Analyse qualitative

1. Public initialement visé

2. Bénéficiaires directs

3. Bénéficiaires indirects

III. Déroulement du projet

A. Actions mises en œuvre

B. Partenariats

C. Pilotage

IV. Résultats du projet

A. Enseignements

B. Facteurs de réussite

C. Difficultés rencontrées

D. Poursuite du projet

E. Transférabilité du dispositif

Conclusion

Introduction (une page maximum)

- Contexte à l'origine de l'expérimentation :

L'établissement offrait depuis quelques années des ateliers sportifs aux élèves le soir en fin de journée mais peu d'activités culturelles, il semblait nécessaire de (re)structurer l'aménagement du temps scolaire :

- D'une part pour rendre lisible le projet sportif en cours d'écriture aux yeux de toute la communauté éducative (usagers et acteurs internes comme externes)
- D'autre part pour étoffer l'offre d'activités culturelles afin de ne prôner le « tout sportif » uniquement dans les activités proposées aux élèves en dehors des enseignements « classiques »

- Problématiques traitées :

S'appuyer sur la mise en œuvre d'un dispositif expérimental sport et culture l'après-midi pour vivre l'expérience à proprement parler et élargir le principe dans la mesure du possible à d'autres classes de l'EPL.

- Favoriser des activités autres que les heures de cours stricto sensu pour donner de l'appétence aux élèves tant sur le plan de l'ouverture d'eux-mêmes que vers l'extérieur
- Ouvrir d'autres facettes dans le rapport enseignant – enseigné.

- Valeur ajoutée par rapport au droit commun

Les moyens apportés dans le cadre de la mise en œuvre de ce projet favorisent indéniablement la concrétisation d'activités appelant en particulier un financement que le droit commun permet peu.

- Cette expérimentation peut également représenter un levier permettant d'insuffler et d'influer des aspects novateurs sur les pratiques professionnelles des uns et des autres, l'appel à projet a représenté en soi un effet catalyseur.

I. Rappel des objectifs du projet (une page maximum)

- Objectifs généraux du projet

Mettre en place, sur les après-midi des collégiens de deux classes de 5èmes des activités à dominantes sport et culture.

- Objectifs opérationnels du projet

- Répartir les enseignements hebdomadaires de deux classes de 5èmes pour permettre la mise en œuvre et la réalisation d'activités culturelles et sportives l'après-midi
- Minimiser les impacts organisationnels du projet sur le reste de la structure.
- Trouver parmi les équipes des adultes acteurs du projet sur les AM culturelles et sportives
- Trouver les partenaires associatifs susceptibles d'intervenir dans le cadre du projet

II. Public bénéficiaire du projet (deux pages maximum)

A. Analyse quantitative

	Initialement prévu	Réalisé
Nombre de classes	4	4
Nombre de bénéficiaires	101	101

Restitution du porteur de projet - APSCO1, APSCO2, APSCO3
Annexe 1 - Public visé par l'expérimentation
Nombre et caractéristiques des bénéficiaires et territoire d'intervention

Identifiant établissement	APSCO1_171	Nom de l'établissement ège Félix Del Marle Acad Lille		
	Bénéficiaires entrés au cours de l'année scolaire 2011-2012	Bénéficiaires entrés au cours de l'année scolaire 2012-2013	Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation (année scolaire 2011-2012 et 2012-2013)	Bénéficiaires ayant abandonnés ou ayant été exclus en cours de dispositif
Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action				
Jeunes	50	51	101	0
Adultes				
Nombre total de bénéficiaires	50	51	101	0

Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation (année scolaire 2011-2012 et 2012-2013)

Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif, par caractéristiques	
1. Jeunes	
Âge	
Moins de 6 ans	
6-10 ans	
10-16 ans	101
16-18 ans	
18-25 ans	
Autres : <i>(préciser)</i>	
Autres : <i>(préciser)</i>	
Situation	
Elèves en pré-élémentaire	
Elèves en élémentaire	
Collégiens	101
Lycéens en LEGT	
Lycéens en lycée professionnel	
Jeunes apprentis en CFA	
Étudiants du supérieur	
Demandeurs d'emploi	
Actifs occupés	
Autres : <i>(préciser)</i>	
Autres : <i>(préciser)</i>	
Niveau de formation	
Infra V	101
Niveau V	
Niveau IV	
Niveau III	
Niveau II	
Niveau I	
Sexe	
Filles	
Garçons	
2. Adultes	
Qualité	
Parents	
Enseignants	
Conseillers d'orientation-psychologues	
Conseillers principaux d'éducation	
Conseillers d'insertion professionnelle	
Animateurs	
Éducateurs spécialisés	
Autres : <i>(préciser)</i>	
Autres : <i>(préciser)</i>	

	Réalisation
Echelle et territoire d'intervention de l'action mise en place	
1. L'action que vous menez dans le cadre de cette expérimentation est-elle à l'échelle :	
Communale (une ou plusieurs communes dans un même département) Départementale (un ou plusieurs départements dans une même région) Régionale (une seule région) Inter-régionale (2 et 3 régions) Nationale (plus de 3 régions) ?	Communale
2. Votre territoire d'intervention inclut-il des quartiers politique de la ville ?	
Oui, la totalité de mon territoire d'intervention est en quartiers politique de la ville Oui, une partie de mon territoire d'intervention est en quartiers politique de la ville Non, mon territoire d'intervention n'inclut pas de quartiers politique de la ville	Oui, une partie de mon territoire

B. Analyse qualitative

1. Public initialement visé

Décrire précisément le public initialement visé par le projet.

Elèves de deux classes de cinquièmes, soit 2 x 26 élèves

2. Bénéficiaires directs (jeunes directement touchés par les actions mises en œuvre dans le cadre du projet)

Décrire précisément les bénéficiaires directs, touchés par le projet.

Elèves de deux classes de cinquièmes, soit 2 x 26 élèves

3. Bénéficiaires indirects (personnes non visées par le projet mais pour lesquelles celui-ci a pu avoir des répercussions – ex : parents, professionnels ...)

Décrire précisément les bénéficiaires indirects, touchés par le projet.

Parents des élèves

Acteurs professionnels du collège (enseignants, personnels de vie scolaire, de santé...)

III. Déroulement du projet (deux pages maximum)

A. Actions mises en œuvre

- Mode de repérage et de sensibilisation des bénéficiaires

Choix de deux classes de 5^{ème} parmi les 6 existantes de façon aléatoire parmi les classes avec le moins d'option (pour avoir un horaire hebdomadaire moins lourd à répartir sur les matins)

- Principales actions menées (par phase)

- Pratique d'activités sportives régulières (foot, basket, hand et tennis) pour 30% des élèves dans le cadre de sections sportives du collège
- Pratique d'activités sportives occasionnelles avec l'AS du collège (initiation aux arts du cirque notamment)
- Pratique d'activités culturelles par rotation sur une après-midi pour tous les élèves
- Atelier de musique assistée par ordinateur dans studios de l'association partenaire « Nuits Secrètes »
- Atelier artistique mode avec un professeur d'arts plastiques
- Atelier poésie sonore avec l'association « Espace Pasolini » dans les locaux du collège
- Atelier percussions dans les locaux de l'école de musique municipale avec un professeur de musique du collège et un professeur de l'école de musique
- Stage de formation au PSC1 pour tous les élèves du projet avec l'infirmière du collège, monitrice diplômée
- Sorties culturelles avec ateliers sur place (musée de la photographie Charleroi par exemple)

- Durée des actions (en semaine ou en mois)

30 semaines sur les 36 semaines de l'année, les 6 autres semaines étant consacrées à la préparation et à des rencontres d'équipe pour réguler le projet

- Territoire(s) d'expérimentation des actions

Le bassin Sambre-Avesnois :

Le secteur du collège soit les équipements sportifs du collège et de la commune d'Aulnoye-Aymeries, soit les salles de classes et d'activités du collège, soit les locaux des partenaires associatifs.

- Ressources humaines et moyens logistiques mobilisés

Professeurs d'éducation musicale (2), professeur d'arts plastiques (1), professeurs de sports intervenants en sections sportives et en AS (4), professeur de musique de l'école municipale (1), infirmière scolaire (1), intervenants des associations partenaires (4 à 6 selon séances)

- Outils de communication développés

Information écrite aux familles

B. Partenariats

Nom de la structure partenaire	Type de structure partenaire	Partenariat financier ou opérationnel	Partenariat existant ou nouveau	Rôle dans le projet
Association sportive du collège	Association sportive	opérationnel	existant	actif
Association «Les Nuits Secrètes »	Association culturelle	opérationnel	existant	actif
Association « Espace Pasolini »	Association culturelle	opérationnel	existant	Actif
Ecole municipale de musique	Association culturelle	opérationnel	nouveau	Actif

C. Pilotage

- Constitution de l'équipe projet (nombre d'ETP, ressource(s) externe(s) et interne(s))

6 personnes plus interventions 2 à 3 fois dans l'année d'un représentant des associations partenaires lors des bilans d'étape.

- Composition du comité de pilotage (nom et nature des structures partenaires)

Chef établissement, adjoint, professeurs du collège impliqués dans le projet, infirmière scolaire, parfois CPE.

- Fréquence du comité de pilotage (ne pas mentionner les dates)

3 réunions dans l'année plus préparation du projet en amont.

- Outils de pilotage développés (instances, tableaux de bord ...)

Fiches actions

- Modalités de coordination entre les différents territoires, le cas échéant

IV. Résultats du projet (trois pages maximum)

A. Enseignements

Préciser les principaux enseignements dans la mise en œuvre du projet (public bénéficiaire, actions menées, partenariats, pilotage ...).

Richesse des partenariats rencontrés

Valorisation d'activités permettant à des élèves une perception différente de leur établissement scolaire

(Re)structuration des activités sportives de l'établissement

B. Facteurs de réussite

Préciser les principaux facteurs de réussite dans la mise en œuvre du projet (public bénéficiaire, actions menées, partenariats, pilotage ...).

Engagement des acteurs

Qualité des activités proposées

C. Difficultés rencontrées

Préciser les principales difficultés rencontrées dans la mise en œuvre concrète du projet (public bénéficiaire, réalisation des actions (mobilisation des équipes, des équipements, activités dans et hors les murs, articulation des emplois du temps, etc), partenariats, pilotage ...).

Articulation des emplois du temps

Le nombre d'heures de cours hebdomadaire

La seconde année, des classes à effectifs plus lourds (29 à 30) ont entraîné des groupes pour les enseignements obligatoires (en SVT et Sciences physiques) et donc une amplitude hebdomadaire plus importante avec des débords sur les après-midi

D. Poursuite du projet

Préciser si vous poursuivez la mise en œuvre du projet avec les mêmes modalités (public bénéficiaire, actions menées, partenariats, pilotage ...).

Oui, le projet va être reconduit l'an prochain sur deux classes de 5èmes à nouveau, avec d'autres recherches de financement (appel à projet FDAPE du Département du Nord en particulier)

E. Transférabilité du dispositif

Préciser les conditions qui vous semblent nécessaires pour transposer ce dispositif.

Alléger les horaires hebdomadaires des élèves

Officialiser les temps d'intervention des différents acteurs par une reconnaissance statutaire de ces missions évitant les systématiques sur services qui impactent fortement l'organisation et la mise en œuvre d'autres actions.

Conclusion (une page maximum)

Ce projet est arrivé pour notre établissement à un moment opportun de notre réflexion. Il a indirectement facilité la restructuration et l'enrichissement d'activités existantes et fédéré quelques équipes sur la mise en place d'activités nouvelles.

L'organisation afférente reste néanmoins lourde à mettre en œuvre sur une base horaire hebdomadaire chargée.

La dimension financière est non négligeable, une transférabilité sur plus de classes, voire tout un niveau appellerait des moyens nouveaux.

Une généralisation d'un tel projet à d'autres classes nécessiterait l'ouverture de l'établissement sur une ½ journée supplémentaire pour organiser l'espace temps avec moins de soucis, ce qui ne serait pas sans incidences sur les ressources humaines comme sur les charges globales de l'établissement (chauffage, électricité...).

En conclusion, un projet de ce type est à ce jour réalisable « à l'artisanal », sur un échantillon restreint dans un EPLE. A ce titre, notre projet a porté ses fruits, convaincu en interne et ouvert de nouvelles pistes.

Une « massification » par contre semble non réaliste sur la base de l'existant en termes d'horaire d'enseignements obligatoires, de découpage de l'année et de besoins financiers pour défrayer les partenaires associatifs intervenants.

Annexes obligatoires à joindre :

- ANNEXE 1 : PUBLIC
 - ANNEXE 2 : COMPTE-RENDU D'EXÉCUTION FINANCIÈRE
-

